



La DI de Marseille s'offre un parapluie pour Noël !

Désappointés par la note DISP du 28 juin 2024 dite « note de rappel relative aux projets de permissions de sortir collectives », et ne sachant plus comment procéder, nous avons fini par ... ne plus organiser de permissions de sortir collectives.

Peut-être était-ce l'objectif recherché, mais non assumé, par notre administration ?

Comment en effet proposer à la population pénale des sorties culturelles ou citoyennes « acceptables socialement » en affichant les conditions légales d'admissibilité tout en ayant à l'esprit les conditions supplémentaires « de profils » (non communicables) imposées par la DISP ? Peut-être n'avons-nous pas compris les concepts de séparation des pouvoirs et de hiérarchie des normes ...

Aussi, afin de remettre du sens dans nos missions, et à l'approche des fêtes de fin d'années, le renouvellement d'une action Arbre de Noël est lancé. A l'identique de ce qui a été fait en 2022 et 2023, qui ont été des éditions réussies : un sapin, un goûter, des familles réunies pour un instant d'humanité autour cette fois d'ateliers maquillage, photobooth, contes, et remises des cadeaux cantinés par les papas.

Pas de nouveauté.

Zéro risque donc pour nous dans la mise en place de cette action.

Les cases semblaient être cochées pour le maintien des liens familiaux, la prévention des violences et des suicides à cette période sensible de l'année.

Les professionnels sont lancés, emballent les livres achetés pour que chaque enfant reparte avec un cadeau, les partenaires sont prêts eux aussi et les familles sont prévenues. Chacun attend avec impatience ce beau moment.

Le rendez-vous est fixé.

C'était sans compter sur de nouvelles consignes de la DISP selon lesquelles les personnes majeures (donc les mères/grand-mères/personnes de confiance) ne pourront pas entrer en détention - consignes se référant elles-mêmes à une note DISP prise pendant l'été et à la lecture de laquelle ce type d'exclusion n'apparaît pas explicitement.

A 2 jours de l'évènement, ce sont donc les CPIP qui doivent prendre leur courage à deux mains pour appeler les familles, les informer du « changement de programme », leur demander leur autorisation de laisser leur(s) enfant(s) seul(s) avec leur père pour ce moment qui ne pourra plus regrouper la cellule familiale mais participera à l'éclater.

Sans surprise, ces mêmes CPIP ont essuyé plusieurs refus, de nombreuses déceptions et beaucoup d'incompréhension.

Comme pour les actions à l'extérieur, nous voyons bien dans ces consignes la volonté de voir disparaître les évènements à l'intérieur des établissements sans avoir le courage de l'assumer.

Quel manque de confiance envers les professionnels de terrain !
Quel manque de considération pour leur travail !
Quel irrespect pour les publics pris en charge et leurs familles !

Mesdames et Messieurs les décideurs, le jour où vous aurez essoré tous vos agents, il vous faudra assumer les conséquences de cette politique populiste qui, nous le craignons, ne pourra que générer de la violence et ne permettra, en aucun cas, de contribuer à la réintégration de notre public dans le tissu social !